

### **6.3. Mesures d'évitement des Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB)**

Lors des travaux de construction des éoliennes et des chemins d'accès, il faut veiller à ne pas endommager les Sites de Grand Intérêt Biologique, les SGIB<sup>12</sup>. Ils couvrent 5% de la surface de la Wallonie. Environ 13% de ces sites bénéficient d'un statut de protection fort (de type « réserve naturelle ») et 68% font partie du réseau Natura 2000 (Parkinson *et al.* 2011). Une grande partie de ces habitats est constituée de forêts feuillues. La plupart des sites de milieux ouverts (ex. : marais, prairies, pelouses) sont repris dans le réseau Natura 2000 et bénéficient d'un statut de protection. Il peut cependant arriver que certains de ces habitats ne soient pas protégés. Dans ce cas, il s'agit le plus souvent, en Région wallonne, de parcelles isolées, entourées de parcelles de végétation de faible valeur biologique. Il est donc possible d'éviter ces parcelles en plaçant judicieusement les éoliennes au sein d'un même parc.

#### **Remerciements**

Ce texte a bénéficié des conseils scientifiques et pratiques de Mmes Joëlle Huysecom (Natagora) et Sandrine Lamotte (DNF), et de Mrs Dominique Domken (Bureau Cyaniris), Jacques Fairon (IRSNB), Jean-Christophe Genis (Bureau CSD), Thierry Kervin (DEMNA), René-Marie Lafontaine (IRSNB), Christian Mulders (DGARNE), Xavier Musschoot (Bureau Sertius), Jean-Yves Paquet (Aves-Natagora), Damien Sevrin (Bureau CSD), Jeremy Simar (DEMNA) et Didier Vangeluwe (IRSNB). René-Marie Lafontaine (IRSNB) a accepté d'être l'expert de référence pour les oiseaux. Cela a grandement facilité la rédaction de ce rapport et a fortement contribué à sa qualité.

Michel Letocart (ex-DNF) a accepté de donner un avis sur le milieu forestier.

Les chercheurs suivants ont été contactés en Allemagne et ont répondu par écrit et/ou au téléphone aux questions qui leur ont été posées : Dr. Robert Brinkmann (Leibniz Universität Hannover), Mr Tobias Dürr (Brandenburg State Bird Conservation Centre), Dr. Hermann Hötker (NABU Institutsleitung), Mr Gunter Ratzbor (Ingenieurbüro für Umweltplanung Schmal + Ratzbor) et Dr. Marc Reichenbach (ARSU GmbH).

Des représentants de Cabinets ministériels de la Région wallonne ont accepté de nous rencontrer : Mme Anne Vereecke (Cabinet du Ministre André Antoine), Mrs Michel Dachelet (Cabinet du Ministre Philippe Henry), Jehan Decrop (Cabinet du Ministre Jean-Marc Nollet), Xavier Lombard (Cabinet du Ministre Benoît Lutgen) et Briec Quévy (Cabinet du Ministre Benoît Lutgen). Des représentants du Service Public de Wallonie nous ont également reçu : Mme Annick Terneuze (DEMNA) et Mr Philippe Blérot (DGARNE).

Un représentant d'une ONG internationale, Mr Ariel Brunner (BirdLife Brussels), nous a fourni des informations sur la situation en Europe.

Des représentants du secteur éolien, Mme Anne Martegani (Electrabel), Mrs Fawaz Al Bitar (Edora) et Geoffroy Delvaux (Electrabel) ont appuyé la mission de leurs conseils.

Les positions exprimées dans ce document n'engagent pas les personnes citées ci-dessus.